

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le

ID : 029-212901896-20211007-2021_10_06-DE

COMMUNE DE PLOUGASTEL-DAOULAS

BUDGET PRINCIPAL

PROPOSITION PROJET DM N° 1 - ANNEE 2021

Fonction	Nature	Opération	Chapitre	R/O	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT						212 215,00 €	212 215,00 €
025	21318		041	O	Travaux régie - Local associatif de Pen an Ster	8 215,00 €	
30	21318		041	O	Travaux régie - Local culture Bretonne	3 370,00 €	
412	21318		041	O	Travaux régie - Vestiaire de Kerbrat	5 230,00 €	
20	2313		23	R	Travaux en cours - Ecoles	-100 000,00 €	
324	2313		23	R	Travaux en cours - Patrimoine culturel	-40 000,00 €	
020	2031		20	R	Etude de programmation et plan pour réaménagement Mairie	11 760,00 €	
020	21318		21	R	Etude de programmation et plan pour réaménagement Mairie	-11 760,00 €	
112	2031		20	R	Mission Assistance à MO pour mise en œuvre vidéoprotection	11 916,00 €	
112	2188		21	R	Mission Assistance à MO pour mise en œuvre vidéoprotection	-11 916,00 €	
411	2031		20	R	Frais études - Salle de la fontaine blanche + Mur escalade	10 000,00 €	
833	2031	41	20	R	Frais études - Aménagement sentier cotier Port CARO/Fort Corbeau	28 800,00 €	
830	20421		204	R	Subvention d'investissement - Budget participatif	-12 800,00 €	
824	2031		20	R	Frais études - Terrain Lesquivit (Futur lotissement)	6 000,00 €	
833	1321	41	13	R	Subvention d'investissement - Etudes Aménagement sentier côtier		16 000,00 €
20	2313	36	23	R	Groupe scolaire-Avenants + Révision de prix + P.A.C.* Eau du Ponant	303 400,00 €	
01	10222		10	R	FCTVA (Fonds de compensation TVA) sur investissement		196 215,00 €

*P.A.C - (Participation Assainissement Collectif)

Fonction	Nature	Opération	Chapitre	R/O	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT						16 815,00 €	16 815,00 €
025	605		011	R	Travaux régie - Local associatif de Pen an Ster	8 215,00 €	
30	605		011	R	Travaux régie - Local culture Bretonne	3 370,00 €	
412	605		011	R	Travaux régie - Vestiaire de Kerbrat	5 230,00 €	
023	722		041	O	Travaux régie - Local associatif de Pen an Ster		8 215,00 €
30	722		041	O	Travaux régie - Local culture Bretonne		3 370,00 €
412	722		041	O	Travaux régie - Vestiaire de Kerbrat		5 230,00 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

2021-10-06

**Budget principal -
Décision
modificative n°1 -
2021**

DATE DE
CONVOCATION
01 octobre 2021

DATE D’AFFICHAGE
08 octobre 2021

Nombre de Conseillers
en exercice.....33
Nombre de présents 31
Nombre d’absents1
Procurations1
Nombre de votants ..32

“ L’an 2021, le 07 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, François THOUROUDE, Julie MERCIER, Olivier LEBOSQUAIN, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etait absent :

Dominique CAP

Etait représentée :

Brigitte DENIEL à Gwenaëlle GOUENNOU

Secrétaire de séance : Madame Catherine BOTHUAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-10-06

Budget principal - Décision modificative n°1 - 2021

Rapporteur

Bernard NICOLAS, 4^e Adjoint au Maire

Exposé

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu la délibération n°2021-04-17 du 15 avril 2021 relatif au vote du budget primitif du budget général pour l'exercice 2021 ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget général.

Délibération

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident :

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget principal 2021 telle que présentée.

Entendue(s) la (les) :

Commission 1 FAGE 2020-2026 du 30-09-2021

Vote

Conseillers présents 31
Conseillers représentés 1
Ayant voté pour 24
Ayant voté contre 0
S'étant abstenu 8
N'ayant pas pris part au vote 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **07 octobre 2021**

**Le Maire,
Dominique CAP**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 08-10-2021
Publié le 08-10-2021
Notifié le 11-10-2021